



Légumes de plein champ

N°03
27/04/2017



Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON Aquitaine
a.tailleur@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-
Aquitaine Légumes de plein
champ
N°3 du 27/04/2017 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Asperge

- **Mouche des semis** : période de sensibilité, présence de dégâts en production et en phase végétative sur l'ensemble des secteurs.
- **Taupins, Scutigérelles** : attaques importantes dans les Landes, notamment dans le Tursan (secteur sensible).
- **Mouches de l'asperge, Mouches mineuses** : suite aux baisses de températures de la semaine dernière, les populations ont diminué, cependant elles sont réapparues en début de semaine dans le Blayais.
- **Criocères** : présence d'adultes dans les Landes et le Blayais.

Carotte

- **Parcelles de carottes primeurs globalement saines.**
- **Adventices** : pression en baisse dans les dernières parcelles débâchées.

Maïs doux

- **Semis de maïs doux en cours en ex-Aquitaine.**
- **Vers gris** : les vols d'*Agrotis ipsilon* et *segetum* ont commencé depuis fin mars dans le Nord 33 – Entre-Deux-Mers, le Sud Adour, les Gaves et les Sables. Surveillez vos parcelles !
- **Sangliers** : Quelques dégâts dans les Sables.
- **Adventices** : présence dans les Sables.

Asperge

Surface renseignée

Cette semaine, 712 ha ont été renseignés. 550 ha sont en récolte (390 ha dans les Landes et 160 ha dans le Blayais) et 162 ha sont en phase végétative : 122 ha dans les Landes (stade « levée » à « baguette ramifiée ») et 40 ha dans le Blayais (plantations 2016 et 2017 + asperges vertes en récolte). La parcelle de référence située dans le Blayais a également été observée cette semaine.

État sanitaire des cultures

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, des dégâts de larves de mouches des semis sont visibles sur 13 ha (soit 4% de la surface en récolte non bâchée renseignée) avec moins de 5% des turions attaqués. Sur l'ensemble des parcelles en végétation observées (soit 122 ha), on note des piqûres de mouches des semis sur les turions à la levée (piqûres en forme de tire-bouchon) sans incidence (moins de 5% des tiges attaquées).

Dans le Blayais, les dégâts de larves, issues des pontes de mouches des semis, sur les turions en récolte étaient quasi absents jusqu'à présent. Depuis la semaine dernière, ils sont observés sur les récoltes issues de parcelles rebuttées (20 ha dont 3 ha avec présence sur plus de 5% des turions) ainsi que sur quelques parcelles en phase végétative (10 ha avec présence sur moins de 5% de la surface).

Période de risque : jeune turion en cours de récolte.

Évaluation du risque :

Actuellement nous sommes en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de pontes dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

- **Rouille physiologique du turion**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, quelques légères traces de rouille sont toujours visibles sur les turions sur 302 ha (soit 77% de la surface en récolte renseignée) mais rien de significatif (présence sur moins de 5% des turions).

Dans le Blayais, des symptômes de rouille physiologique sur turions sont signalés sur 10 ha (soit 6% de la surface en récolte renseignée) avec présence de symptômes sur moins de 5% des turions.

- **Taupins**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, des attaques de taupins sont signalées sur 14 ha dans le Tursan avec une fréquence d'attaque sur turions de 10 à 85% selon les parcelles.

Dans le Blayais, des dégâts de taupins sont visibles sur 5 ha en récolte avec moins de 5% de turions attaqués. Sur les jeunes aspergeraies en végétation, on note également la présence de taupins sur 5 ha (sur moins de 5% de la surface).

Période de risque : jeune turion en croissance.

Évaluation du risque :

Les terres noires de Chalosse et de Tursan sont favorables à ce ravageur qui attaque les jeunes turions en croissance.

- **Scutigérelles**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, les attaques de scutigérelles sont en hausse et signalées sur 1,6 ha avec plus de 5% des turions touchés :

- 0,9 ha dans le Tursan avec 60% des turions atteints ;
- 0,7 ha dans les Sables avec 15% des turions attaqués.

Période de risque : jeune turion en croissance.

- **Vers gris**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans le Blayais, des attaques de vers gris sur turions sont signalées sur 2 ha (jeunes plantations non récoltées) sans dégâts significatifs pour le moment (présence sur moins de 5% des tiges).

Période de risque : jeune turion en croissance.

- **Mouche de l'asperge**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans le Blayais, les populations de mouches de l'asperge ont nettement diminué par rapport au dernier bulletin, suite aux baisses des températures de la semaine dernière. Depuis ce début de semaine, les individus sont de nouveau présents sur 5 ha (soit 12% des parcelles non récoltées observées) avec présence sur moins de 5% de la surface.

Évaluation du risque :

Actuellement, nous sommes en période à risque : le vol est en cours dans le Blayais, les femelles vont pondre au bas des tiges.

- **Mouche mineuse de l'asperge**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans le Blayais, les populations de mouches mineuses de l'asperge ont nettement diminué par rapport au dernier bulletin, suite aux baisses des températures de la semaine dernière. Depuis ce début de semaine, elles sont présentes dans les jeunes plantations sur 3 ha (sur moins de 5% des tiges).

- **Criocères**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, les premiers criocères adultes ont fait leur apparition sur l'ensemble des parcelles en végétation (soit 122 ha), avec moins d'un individu présent par mètre linéaire.

Dans le Blayais, la présence de criocères adultes avait nettement diminué suite à la baisse des températures de la semaine dernière. Cette semaine, on note la présence de criocères (adultes + œufs) sur 10 ha (soit 25% de la surface non récoltée renseignée) avec moins d'un individu visible par mètre linéaire.

Période de risque : stades juvéniles de l'asperge.

Seuil indicatif de risque :

Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang (source Adar Blayais) et n'est pas atteint pour le moment.

Carotte

Surface renseignée

Pour la rédaction de ce bulletin, 339 ha de carottes primeurs ont été renseignés.

Les cultures de carottes primeurs vont du stade « germination » à « grossissement ».

État sanitaire des cultures

Actuellement, les parcelles de carottes primeurs sont globalement saines.

Quelques adventices sont toujours visibles dans les parcelles (mouron, pâturin) mais globalement la pression est moins élevée dans les dernières parcelles débâchées.

Maïs doux

État des semis

Les semis de maïs doux se poursuivent en Nouvelle-Aquitaine. À ce jour, environ 3900 ha de maïs doux ont été semés en ex-Aquitaine.

| Secteur | Sables – Sud Adour | Lot-et-Garonne | Côteaux de Béarn + Gaves |
|---------------------|------------------------------|----------------------------|--|
| Surface semée | 3400 ha | 500 ha | Les semis n'ont pas encore commencé dans ce secteur. |
| Stade de la culture | « semis » à « 3-5 feuilles » | « semis » à « 4 feuilles » | - |

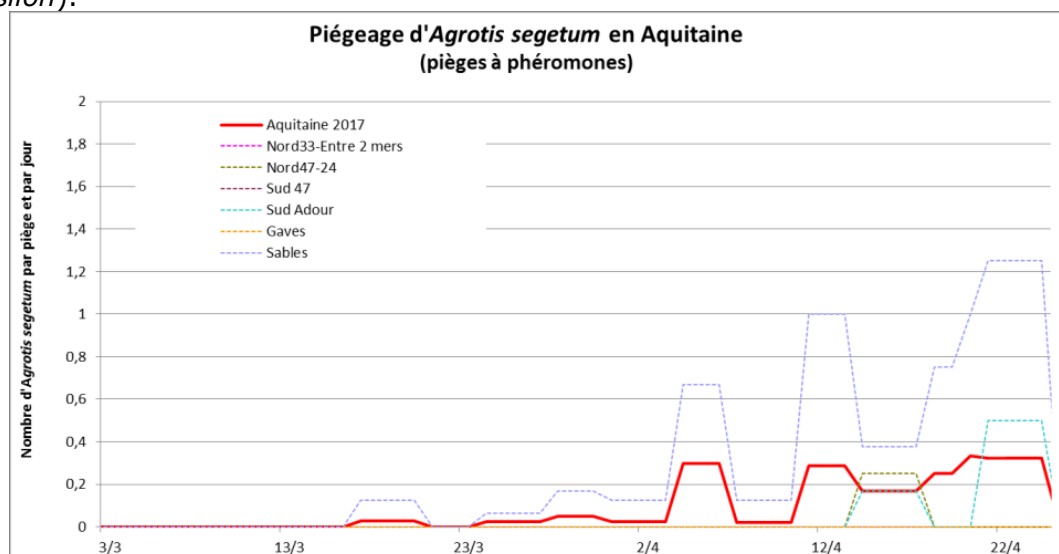
État sanitaire des cultures

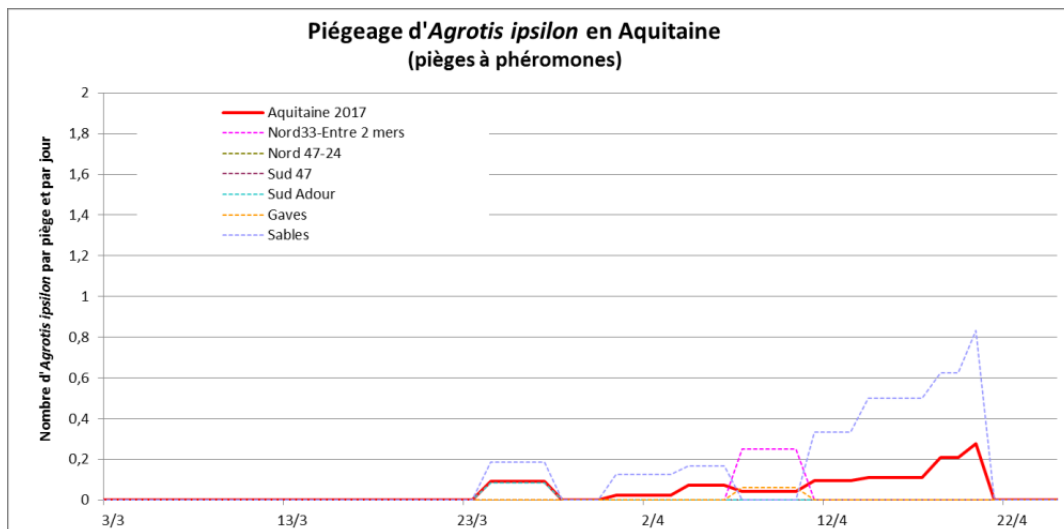
- Vers gris

Situation zone Aquitaine :

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le 9 mars dernier. Les premières captures d'*Agrotis ipsilon* ont été enregistrées le 27 mars et les premières captures d'*Agrotis segetum* ont été enregistrées le 20 mars dernier.

Actuellement, le vol d'*A. ipsilon* a commencé dans le Nord 33 – Entre-Deux-Mers, le Sud Adour, les Gaves et les Sables alors que seuls les secteurs des Sables et Sud Adour sont concernés par le vol d'*A. segetum*. Cette semaine, en maïs, 4 captures d'*A. segetum* (dans le Sud Adour) ont été enregistrées (aucune capture *A. ipsilon*).





Période de risque : jeunes semis, 2 feuilles à 8-10 feuilles.

Évaluation du risque :

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque des chenilles sont présentes. Surveillez vos parcelles, notamment pour les secteurs où le vol est en cours.

Pour raisonner la lutte contre ce ravageur, il faut tenir compte :

- du seuil indicatif du risque qui est de 5% de pieds attaqués ;
- du comportement des chenilles qui restent cachées dans le sol pendant le jour et sortent le soir et la nuit.

• Autres bio-agresseurs

Dans le secteur des Sables, des dégâts de **sangliers** sont signalés sur 10 ha (secteur Pissos) avec moins de 5% de plantes attaquées.

• Adventices

La présence d'adventices est signalée lors des tours de plaine dans le secteur Sables – Sud Adour. On note la présence de chénopodes (197 ha), de renouées liserons (100 ha) et de morelles (100 ha) avec un taux d'infestation faible.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ sont les suivantes : Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo